



## Politique d'engagement Mandarinine Gestion

Septembre 2017

### Préambule

Mandarine Gestion est historiquement engagé dans l'Investissement Socialement Responsable et la finance solidaire depuis sa création. La société de gestion a lancé en 2009 un fonds ISR (prise en compte d'indicateurs ESG : Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) et en 2010 un fonds solidaire. Cet engagement s'est ensuite matérialisé par la signature des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI) en 2012.

Le dialogue avec les sociétés dans lesquelles est investi Mandarinine Gestion constitue un élément incontournable de notre responsabilité fiduciaire. De plus en plus nous encourageons les entreprises à se fixer des objectifs extra-financiers afin de les protéger contre un éventuel impact sur leurs valorisations financières. L'objectif de notre politique d'engagement est d'entamer un dialogue constructif avec les sociétés afin de les inciter à se prémunir contre les risques extra-financiers pouvant apparaître dans la cadre de leurs activités ou bien de les encourager à saisir les opportunités. In fine, le but de l'engagement actionnarial est de prendre position sur des enjeux ESG et d'exiger des entreprises visées qu'elles améliorent leurs pratiques dans la durée, via une démarche structurée et un suivi sur le long terme.

### Mise en œuvre

L'engagement selon Mandarinine Gestion consiste à :

- Identifier les enjeux ESG des entreprises en portefeuille grâce à un dialogue constructif et un outil d'analyse ESG propriétaire ;
- Inciter les entreprises à rendre compte publiquement de leur stratégie ESG complétée par des indicateurs ESG pertinents de suivi ;
- Demander aux entreprises impactées par des controverses de niveau élevé la façon dont elles gèrent ces situations et les mesures correctives qu'elles mettent en place ;
- Participer à des initiatives de place d'engagement collaboratif ;
- Exercer nos droits d'actionnaires (propositions et/ou vote des résolutions, échanges en amont des assemblées générales sur des enjeux ESG identifiés, coalition d'actionnaires, achat, vente ou gel de positions au cas par cas) ;

## **Périmètre**

L'engagement actionnarial couvre l'ensemble de la gamme de Mandarine Gestion, sous réserve de contraintes matérielles relevant notamment de l'accès aux données ESG disponibles.

## **Thématiques d'engagements**

Les thématiques ESG sont décrites dans notre modèle d'analyse propriétaire ESG View qui recense plusieurs dizaines de critères ESG propres aux secteurs d'activités des entreprises. L'équipe ESG identifie et décide des enjeux ESG qui peuvent être abordés lors d'un engagement actionnarial avec les entreprises.

## **Types de dialogue**

Plusieurs formes de dialogue peuvent être pratiquées lors de nos pratiques d'engagement actionnarial. D'une manière générale, le pôle de gestion ESG jugera du format le plus adapté au cas par cas. L'engagement actionnarial peut prendre la forme de rencontres avec les entreprises ou de conférences téléphoniques. Au cas où ces moyens d'échanges directs n'étaient pas possibles, des échanges par emails seraient réalisés. Enfin, Mandarine Gestion se réserve le droit de participer à des coalitions d'actionnaires visant collectivement les entreprises à adopter de meilleures pratiques ESG.

## **Reporting**

Les résultats et les retombées concrètes de la démarche d'engagement actionnarial de Mandarine Gestion seront publiés dans un document annuel.